

COLOMBES - NANTERRE

Les victimes de discrimination trouvent à qui parler

Pour tenter de mettre fin aux agissements condamnables, la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) continue de tisser sa toile dans les Hauts-de-Seine. Aujourd'hui, un nouveau correspondant bénévole entre en piste à Nanterre, où il sera désormais présent deux mercredis par mois, tout comme à Colombes où il assurera deux permanences. Ce qui porte à cinq le nombre de permanences dans le département, après Gennevilliers et Bagneux, ouvertes l'an dernier, puis Meudon en janvier dernier.

Un nouveau correspondant : Pierre Gaborit

Pierre Gaborit est ce nouveau correspondant de Nanterre-Colombes. Avocat et professeur émérite à l'uni-

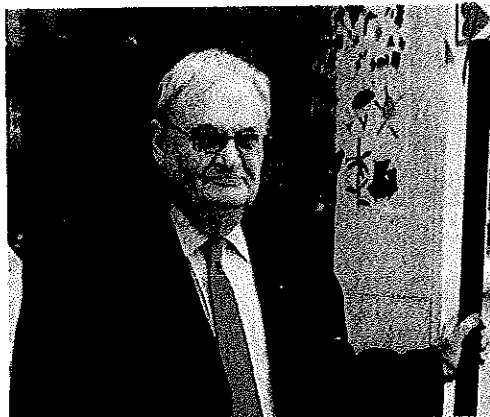
versité Paris-Ouest Nanterre La Défense, l'homme est connu pour son intelligence de cœur et pour ses expériences multiples. Membre de cabinets ministériels, il a exercé la fonction de directeur d'administration centrale et a été par ailleurs conseiller municipal socialiste à Boulogne-Billancourt jusqu'en 2008. « Le rôle de correspondant de la Halde, c'est de recevoir les personnes qui s'estiment discriminées et de vérifier qu'elles le sont bien aux yeux de la loi, ce qui n'est pas le cas pour la moitié d'entre eux, estime Pierre Gaborit. Nous devons savoir rapidement si ceux qui viennent vers nous peuvent mettre en avant des faits précis. » Quand il a été sollicité pour occuper ce poste, Pierre Gaborit n'a pas hésité très longtemps : « Je me suis dit qu'il était naturel de faire bénéficier mes contemporains des compétences qu'on a la gentillesse

de me reconnaître considère-t-il. En fait, ce qui me motive, c'est être utile. »

ROBERTO CRISTOFOLI

■ Nanterre : à partir d'aujourd'hui, les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois, de 9 h 30 à 12 heures, au point d'accès au droit, centre social et culturel des Acacias, 1 bis, rue des Sorbiers. Sur rendez-vous, à prendre au 01.47.29.13.12.

■ Colombes : le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9 heures à 12 heures au point d'accès au droit, 18-20, place Henri-Neveu, sur rendez-vous, à prendre au 01.47.60.41.33, et le 3^e mercredi de chaque mois, à partir de la semaine prochaine, de 9 heures à 12 heures au point d'accès au droit, 11, rue Jules-Michelet, sur rendez-vous, à prendre au 01.42.42.86.76.



BOULOGNE-BILLANCOURT. Pierre Gaborit est le nouveau correspondant de la Halde dans le département.

448 réclamations l'an dernier

Dans son rapport annuel 2009 rendu public vendredi dernier, la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) dresse la carte de son activité. On apprend ainsi que l'an dernier, les Hauts-de-Seine ont enregistré 448 réclamations, ce qui classe le département en deuxième

position derrière Paris et ses 905 réclamants. 15 % de ces réclamations ont été enregistrées via les correspondants locaux, dont les deux premiers ont été installés l'an dernier dans le 92 (en avril à Gennevilliers et en octobre à Bagneux). Sans surprise, le tiers des 10 545 saisines enregistrées au

niveau national provient de la région parisienne. L'Île-de-France où les femmes sont plus nombreuses à saisir la Halde (52,4 % contre 44,2 % au niveau national). Autre spécificité régionale : dans 70 % des cas, la réclamation concerne une discrimination dans le domaine de l'emploi (50 % au niveau national).